

COLLECTIF ACADEMIQUE SNUIPP-SNES-SNEP Académie de Nantes

PEGC



8 place de la gare de l'Etat
44 276 Nantes cedex 2

n° 54 septembre 2015

FSU



Contact :

Patrice MACÉ : 02.41.78.91.96

Permanences :

Maison des syndicats à Nantes :

PEGC et retraite : Mercredi 10h 12h

02 40 35 96 70

Jeudi après midi Bourse du travail Angers :

02 41 25 36 40

Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Epp

P 3 : Carrière

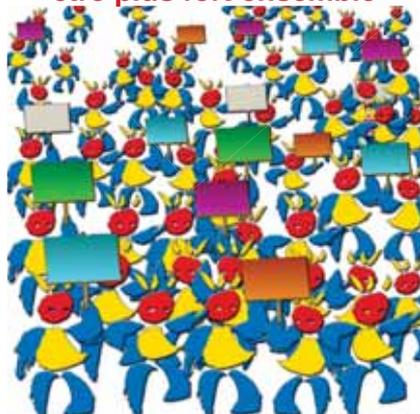
P 4 : Syndicalisation

P 5 : Syndicalisation

P 6 : Bulletin adhésion

Bon courage
à vous toutes et tous,
bonne rentrée 2015

**SE SYNDIQUER, c'est
être plus fort ensemble**



REFORME DU COLLEGE :

Mobilisés, dans l'action, dès les premières heures de la pré- rentrée

TOUS EN GREVE LE 17 SEPTEMBRE



SNUipp-FSU

**AVEC VOUS,
ON L'OUVRE!**



N'hésitez pas à nous faire connaître vos adresses de messagerie électronique

Académie : NANTES

(Source : Annuaire EPP du 11/2015)

Population : PEGC en position d'activité (au sens large : y compris MAD, CLM et CLD)



PEGC HORS CLASSE

Age / Echelon	06	Total
59	1	1
Total	1	1



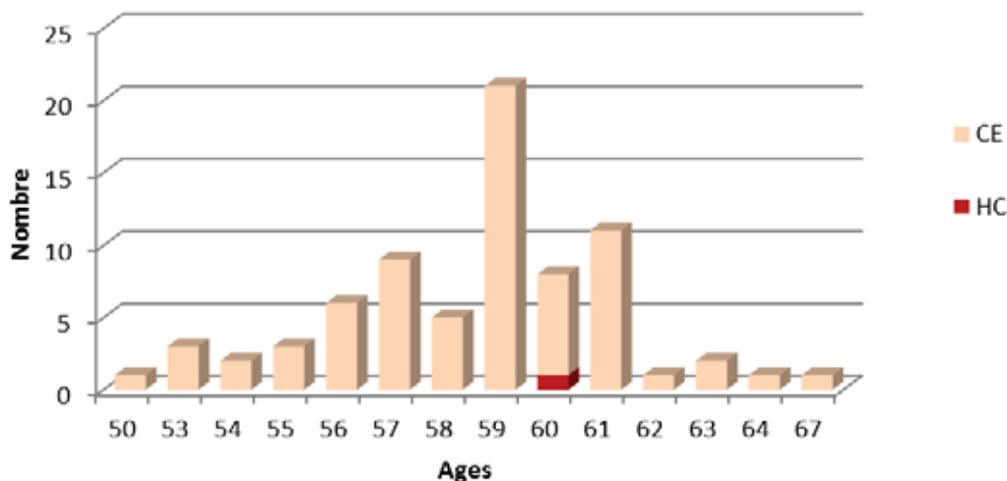
	HC	CE
50		1
53		3
54		2
55		3
56		6
57		9
58		5
59		21
60	1	7
61		11
62		1
63		2
64		1
67		1

PEGC CLASSE EXCEPTIONNELLE

Age / Echelon	02	03	04	05	Total
50	1				1
53	2	1			3
54		2			2
55		2	1		3
56		2	4		6
57		8	1		9
58	1	2	2		5
59	3	7	10	1	21
60			6	1	7
61		4	7		11
62			1		1
63		1	1		2
64		1			1
67			1		1
Total	7	30	34	2	73



PEGC en activité (Octobre 2015)



Consultation sur le protocole concernant la « modernisation des parcours professionnels , des carrières et des rémunérations » (PPCR)

La FSU a été active dans le processus concernant ce protocole. Elle a été à l'initiative d'une démarche commune en août dernier auprès du 1^{er} ministre qui a obligé le gouvernement à faire de nouvelles propositions.

La FSU doit décider à la mi-septembre si elle signe ou non ce protocole. Elle consulte ses militants : on peut se rendre sur le site suivant : <http://consultppcr.fr> et répondre à la consultation organisée par les syndicats de la FSU. Il est important de participer pour donner son avis.

Ce protocole concerne les trois versants de la Fonction Publique. Il est organisé autour de 2 axes :

« Renforcer l'unité de la Fonction Publique pour l'adapter aux évolutions de l'action publique »

« Améliorer la politique de rémunération de la Fonction Publique »

Grilles de salaire :

1^{ère} étape transformation des primes en points d'indice entre 2016/2018. Sans effet sur le salaire ce transfert est utile pour ceux qui n'ont pas de primes et pour la retraite.

2^{ème} étape revalorisation des grilles indiciaires à compter du 1^{er} janvier 2017 et jusqu'en 2020. Le déroulement d'une carrière complète se fera sur 2 grades (au moins puisque le troisième grade GRAF que nous dénonçons, à l'indice sommital 963, est maintenu)

L'avancement d'échelon se fera selon une cadence unique. Le principe d'une accélération de carrière d'une partie des agents est maintenu.

L'engagement de travaux et d'actions visant à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes est acté.

D'ici à 2020, le relèvement des bornes indiciaires des différents grades permettra d'annuler de deux à quatre trimestres de décote pour les agents prenant leur retraite après 2020.

Catégorie A : création d'un échelon supplémentaire à l'indice 821 dans le 2^{ème} grade. (+4,9%)

Les PEGC ayant déjà une carrière sur 3 grades seront-ils associés à cette évolution ?

Ces propositions sont formulées dans un contexte préoccupant sur de nombreux dossiers : gel du point d'indice, réduction de l'emploi public, culture du management, réforme territoriale anxiogène, annonce du gouvernement que ses propositions seraient retirées dans le cas où ce protocole ne serait pas approuvé par une majorité d'organisations syndicales.

Tant les mesures proposées sont timides, même si le protocole intègre un certain nombre de ces préoccupations, il ne peut s'agir que d'une étape dans le processus de revalorisation des carrières et des salaires qu'il faudra soutenir par une participation active à de futures actions indispensables à l'amélioration de ce protocole.

Calendrier des vacances scolaires 2015-2016

Toussaint

samedi 17 octobre - lundi 02 novembre

Noël

samedi 19 décembre - lundi 04 janvier

Hiver

zone A : samedi 13 février - lundi 29 février

zone B : samedi 6 février - lundi 22 février

zone C : samedi 20 février - lundi 07 mars

Printemps

zone A : samedi 9 avril - lundi 25 avril

zone B : samedi 2 avril - lundi 18 avril

zone C : samedi 16 avril - lundi 2 mai

Été

mardi 05 juillet après la classe

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Prérentrée, 31 août et rentrée, 1 septembre 2015.

CGT, FSU, SOLIDAIRES APPELLENT À UNE NOUVELLE JOURNÉE DE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE LE 8 OCTOBRE 2015

SNUipp-FSU

REUSSITE DES ÉLÈVES

SALAIRES

Temps de travail

EFFETIPE

AVEC VOUS, ON L'OUVRE!

SNUipp-FSU

F.S.U.

POURQUOI JE ME SYNDIQUE AU SNUIPP-FSU ?

Depuis des années, le SNUipp-FSU a gagné la confiance des enseignants. Cette confiance s'est construite sur le terrain, dans les établissements scolaires grâce aux militants mais aussi dans l'action, toujours réfléchi et construite avec vous lors des réunions d'information syndicale ou des assemblées générales. Notre présence dans l'ensemble des instances nous permet également de porter votre parole, de défendre vos carrières, d'intervenir lors des mouvements inter et intra académiques. Nos publications nationales et académiques que vous recevez régulièrement à votre domicile vous tiennent informés de l'actualité concernant votre métier, la carrière des PEGC, nos actions pour faire aboutir nos revendications...

Le système éducatif qui a beaucoup souffert ces dernières années est en pleine reconstruction : formations initiale et continue, effectifs par classes, réforme du collège, nouveaux programmes, aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap... Le métier d'enseignant n'a pas été épargné : gel du point d'indice, baisse du pouvoir d'achat, multiplication des missions ... La liste est bien trop longue. Le SNUipp-FSU avec toute la profession doit faire entendre ses revendications en termes de reconstruction de l'École et être dans l'action pour l'amélioration de vos conditions de travail.

**AVEC VOUS,
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU
vous ouvre la voix.



**Aménagement
des fins de carrières !**

**PEGC :
Tous au 783 !**

**Une autre réforme
du collège !**

Salaires !

**Respect !
Confiance !**

SE SYNDIQUER ?



UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.

2 POSSIBILITÉS :

- par bulletin
ou
- en ligne



SYNDICALISATION

Le SNUipp-FSU se veut le syndicat de toute la profession. En y adhérant, vous rejoignez tous les collègues, adhérents et militants, convaincus que l'unité est la condition primordiale pour faire avancer les revendications définies par et pour toute la profession.

Ce sont les adhérents qui font vivre un syndicat, par leur implication, mais aussi par leur cotisation. Car informer, rassembler, cela a un coût : presse syndicale, photocopies, locaux, secrétariat, matériel informatique, téléphone... Et le SNUipp-FSU ne dispose pas d'autres moyens que ceux que lui donnent ses syndiqués.

SE SYNDIQUER, c'est être plus fort ensemble

Nous ne sommes plus que 80 actifs cette année dans notre académie. C'est une raison supplémentaire pour être solidaires **et** syndiqués. Le SNUipp a été confirmé en décembre 2014 lors des dernières élections professionnelles comme le syndicat majoritaire des PEGC. Dans notre académie, tous les représentants des PEGC sont des élus FSU. Bien sûr, ces élus SNUipp/SNES/SNEP-FSU à la CAPA continueront de défendre tous les PEGC sans distinction, mais leur action sera d'autant plus efficace que vous serez nombreux à rejoindre le SNUipp.

Alors, pour mener à bien les missions qu'ensemble nous nous donnons, n'hésitez plus, syndiquez-vous ! Reconstruire et repenser l'Ecole ne peut pas se faire sans vous.

Si nous sommes en mesure de vous apporter des réponses et des conseils tout au long de l'année, c'est parce que le volume actuel des adhésions nous permet d'avoir les moyens nécessaires (téléphone, informatique, locaux...) pour vous répondre, et la légitimité indispensable face à l'administration. C'est aussi ce qui nous permet de porter l'ensemble des actions nécessaires à la transformation de l'école tant attendue.

Votre adhésion nous permettra de pouvoir poursuivre dans ce sens.

Pour moins de 7 € par mois

(c'est ce que te coûte en moyenne ton adhésion)

**REJOINS le SNUipp, le SNES ou le SNEP
de ton département**

66 % de la cotisation
sont reversés
en crédit d'impôts
ou déductibles des impôts

Adhésion 2015-2016 en ligne, c'est rapide, pratique, sécurisé :

SNUipp44 : <https://adherer.snuipp.fr/44>

SNUipp49 : <https://adherer.snuipp.fr/49>

SNUipp53 : <https://adherer.snuipp.fr/53>

SNUipp72 : <https://adherer.snuipp.fr/72>

SNUipp85 : <https://adherer.snuipp.fr/85>



**AVEC VOUS,
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU
vous ouvre la voix.



Vos élus à la C.A.P.A. des P.E.G.C

Michel MAROIS 17 rue saint Louis 49300 CHOLET	09 50 45 29 75 et 06 76 50 23 45 m.marois@laposte.net	Patrice MACE Le Bas Fay 49410 LE MESNIL EN VALLEE	02 41 78 91 96 mace.pouron@sfr.fr
Marie Claude DURAND 9 avenue des hortensias 44000 NANTES	02 40 85 90 30 emmecidi739@dbmail.com	Patricia LAUNAY La Lande (route du Louroux) 49370 LA POUZEZE	02 41 33 14 89 launay.patricia@orange.fr

